

Réuni le 02 décembre 2014, sous la présidence de Monsieur DARNAULT Joël, le conseil municipal de Rivarennas a pris les décisions suivantes :

I. Travaux

Abribus installés à côté de l'aire de jeu, côté des Boissons et en façade de la cantine scolaire.

Le lavoir des Chézeaux a été restauré avec l'aide des brigades vertes de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse. Une barrière fermant à clé va être posée, une clé sera délivrée à chaque riverain. La Borne à incendie des Chézeaux est constamment utilisée sans autorisation pour paysage sauvage, des devis sont en cours pour une borne inviolable.

Réfection des trottoirs Rue Pierre Vincent et Chemin des Vignes. Les travaux seront exécutés par l'entreprise Bourbon.

Deux barrières florales vont être installées place V.G. Tournois à l'angle du parking handicapé.

II. Sécurité - Voierie

Elargissement de la voie qui mène au Pavillon / Villeneuve. Les devis sont en cours.

Les Brunets – Laveau : Une étude auprès du Conseil Général est proposée pour réduire la vitesse à 50km/h, des détecteurs de vitesse ont été installés.

En centre bourg, rue des Dames une étude va être engagée dans le but de sécuriser au maximum les piétons et aussi limiter la vitesse et les stationnements non autorisés.

Les Chézeaux : les habitants du village vont être consultés pour :

- la suppression du double sens de circulation de la voie menant à l'entreprise DUPRE LARDEAU

- la suppression des conteneurs à verres et journaux pour la restauration du site (départ de Randonnée)

- la réhabilitation du massif floral

III. Délibérations

a)Le conseil à l'unanimité a approuvé l'adhésion et la création de l'Agence technique Départementale du Conseil Général 36 faisant face à la suppression de l'ATESAT. Les missions proposées consisteront à

- Une assistance technique
- Une assistance à la programmation de travaux
- Une assistance à la gestion des ouvrages d'art
- Une maîtrise d'œuvre pour les petits travaux d'investissement

b)Il a validé à l'unanimité les nouveaux itinéraires de Promenade et de Randonnée (PR) sur la commune, du sable au roc et tapis de fleurs... et aussi actualisé le plan départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée.

c)Il a validé à l'unanimité l'adhésion à la compétence urbanisme (élaboration et instruction des permis d'urbanisme) en faveur de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse et la Construction d'un PLUi).

Infos

Le 08 janvier 2015 les vœux du Maire et son conseil.